RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 17702
Numéro SIREN : 352 896 849
Nom ou dénomination : A.B.E.L. INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2024 sous le numéro de dépôt 27199

A.B.E.L. INVESTISSEMENTS
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 16.000 euros
Siège social : 10, rue Pergolèse – 75116 PARIS
352 896 849 R.C.S. PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2023

TEXTE DE LA RESOLUTION ADOPTEE
EN VUE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

Affectation du résultat

L'Assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **809.314 euros**, en totalité au report à nouveau qui, après affectation, présentera un solde créditeur de 1.373.404 euros.

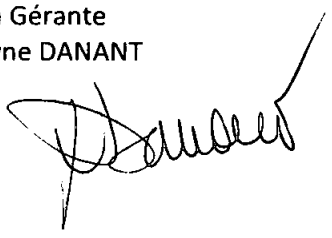
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

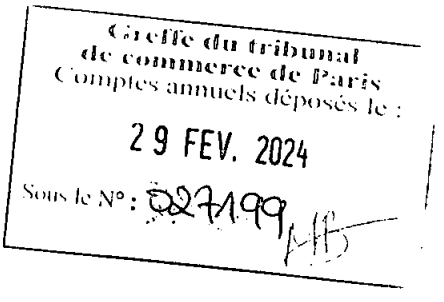
Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

« certifié sincère et conforme »
La Gérante
Lyne DANANT





SARL ABEL INVESTISSEMENTS

10 Rue PERGOLESE
75116 PARIS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SELAS SADEC AKELYS 19 avenue de Messine 75008 PARIS

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris
Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10
Siège administratif : 06 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07
SELAS au capital de 1 040 000 euros - RCS PARIS B 652 008 939 - SIRET 652 008 939 00025 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 04 652 008 939

SOMMAIRE

1/ COMPTES ANNUELS 1

Attestation de présentation 2

Bilan 3

Compte de résultat 5

Note jointe 7

2/ AUTRES INFORMATIONS 8

Détail du bilan 9

Détail du compte de résultat 12

Soldes Intermédiaires de Gestion 14

Liasse fiscale 15

1/ COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

Attestation de présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL ABEL INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	2 852 341,83	Euros
Chiffre d'affaires :	80 184,33	Euros
Résultat net comptable :	809 314,12	Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS,
Le 15/05/2023

Jean-Baptiste ROUART
Expert-comptable

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort prov	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	39 591	39 591			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	19 506	18 530	975	1 420	- 445
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	16 810		16 810	16 963	- 153
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 690		1 690	1 690	
TOTAL (I)	**77 597**	**58 122**	**19 475**	**20 072**	**- 597**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 467 581		1 467 581	1 467 581	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	50 176		50 176	45 295	4 881
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	857		857		857
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 518		20 518	22 911	- 2 393
. Autres	501 461		501 461	493 210	8 251
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	785 025		785 025	26 328	758 697
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	7 248		7 248	3 419	3 829
TOTAL (II)	**2 832 866**		**2 832 866**	**2 058 744**	**774 122**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**2 910 463**	**58 122**	**2 852 342**	**2 078 816**	**773 526**

Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 16 000)	16 000	16 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 600	1 600	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 392 000	1 392 000	
Report à nouveau	563 702	559 694	4 008
Résultat de l'exercice	809 314	4 008	805 306
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**2 782 617**	**1 973 302**	**809 315**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	6 030	6 030	
. Associés	16 984	76 984	- 60 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 138	13 409	- 10 271
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices	32 979		32 979
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 675	7 116	1 559
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	903	958	- 55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 017	1 017	
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**69 725**	**105 514**	**- 35 789**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**2 852 342**	**2 078 816**	**773 526**

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	80 184		80 184	69 200	10 984	15,87
Chiffres d'affaires Nets	**80 184**		**80 184**	**69 200**	**10 984**	**15,87**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			6		6	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			**80 190**	**69 200**	**10 990**	**15,88**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			63 283	60 737	2 546	4,19
Impôts, taxes et versements assimilés			12 816	13 054	- 238	-1,82
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations			444	1 323	- 879	-66,44
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			934	32	902	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			**77 477**	**75 146**	**2 331**	**3,10**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**2 713**	**-5 946**	**8 659**	**145,63**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				-7 958	7 958	-100
Produits financiers de participations			700 020		700 020	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				2 178	- 2 178	-100
Total des produits financiers (V)			**700 020**	**2 178**	**697 842**	**N/S**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées				147	- 147	-100
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)				**147**	**- 147**	**-100**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**700 020**	**2 031**	**697 989**	**N/S**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**702 733**	**4 043**	**698 690**	**N/S**

Compte de résultat (suite)

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	139 713		139 713	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	**139 713**		**139 713**	**N/S**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		35	- 35	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	152		152	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**152**	**35**	**117**	**334,29**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**139 561**	**-35**	**139 596**	**N/S**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	32 979		32 979	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	**919 923**	**71 378**	**848 545**	**N/S**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**110 609**	**67 370**	**43 239**	**64,18**
RESULTAT NET	**809 314**	**4 008**	**805 306**	**N/S**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Note jointe

Règles et méthodes comptables

Référentiel comptable

Les comptes au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec :

- le Plan Comptable Général 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014,
- le règlement ANC n°2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016,
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2° Circonstances empêchant la comparabilité des comptes

Au cours de l'année 2022, la société ABEL INVESTISSEMENTS a cédé la totalité des parts sociales qu'elle détenait dans la société SCI RUEIL MALMAISON pour un montant de 139 713 €.

Au cours de l'année 2022, la société ABEL INVESTISSEMENTS a fait l'objet d'une remontée de dividendes de ses filiales pour un montant total de 700 020 €, soit :

- de la société SAS BALLU INVESTISSEMENTS pour 688 500 €
- de la société FONCIERE DE PHALSBOURG pour 11 520 €

2/ AUTRES INFORMATIONS

AUTRES INFORMATIONS

Détail du bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	**39 591**	**39 591**			
20510000 LOGICIELS GESTION	*39 591*		*39 591*	*39 591*	
28051000 AMORT.LOGICIELS		*39 591*	*-39 591*	*-39 591*	
Autres immobilisations corporelles	**19 506**	**18 530**	**975**	**1 420**	**- 445**
21810000 AGENCEMENTS SIEGE	*4 443*		*4 443*	*4 443*	
21811000 AGENCEMENTS APPARTEMENTS	*12 612*		*12 612*	*12 612*	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	*451*		*451*	*451*	
21830000 MATERIEL DE BUREAU	*1 999*		*1 999*	*1 999*	
28181000 AMORT.AGENCT.SIEGE		*3 467*	*-3 467*	*-3 023*	*- 444*
28181100 AMORT.AGENCT.APPARTEMENTS		*12 612*	*-12 612*	*-12 612*	
28182000 AMORT.MAT DE TRANSPORT		*451*	*-451*	*-451*	
28183000 AMORT.MAT.DE BUREAU		*1 999*	*-1 999*	*-1 999*	
Autres participations	**16 810**		**16 810**	**16 963**	**- 153**
26100000 TITRES BICS	*152*		*152*	*152*	
26110000 PARTS FONCIERE PHALSBOURG	*8*		*8*	*8*	
26120000 ACTIONS BALLU INVESTISSEMENTS	*16 650*		*16 650*	*16 650*	
26140000 PARTS SCI RUEIL MALMAISON				*152*	*- 152*
Autres immobilisations financières	**1 690**		**1 690**	**1 690**	
27500000 DEPOT GARANTIE LOYER	*1 238*		*1 238*	*1 238*	
27501000 DEPOT GARANTIE CAVE	*300*		*300*	*300*	
27502000 FONDS DE ROULEMENT CAVE	*152*		*152*	*152*	
TOTAL (I)	77 597	58 122	19 475	20 072	**- 597**
Actif circulant					
Marchandises	**1 467 581**		**1 467 581**	**1 467 581**	
37000000 IMMEUBLE COURBEVOIE	*205 965*		*205 965*	*205 965*	
37100000 IMMEUBLE APPART.1 CANNES	*564 200*		*564 200*	*564 200*	
37110000 IMMEUBLE APPART.2 CANNES	*625 145*		*625 145*	*625 145*	
37120000 IMMEUBLE APPART.3 CANNES	*72 271*		*72 271*	*72 271*	
Clients et comptes rattachés	**50 176**		**50 176**	**45 295**	**4 881**
41100000 CLIENTS	*25 874*		*25 874*	*18 149*	*7 725*
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	*24 302*		*24 302*	*27 146*	*- 2 844*
. Fournisseurs débiteurs	**857**		**857**		**857**
40100000 FOURNISSEURS	*857*		*857*		*857*
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	**20 518**		**20 518**	**22 911**	**- 2 393**
44566000 TVA SUR ACHATS	*602*		*602*	*7 798*	*- 7 196*
44567000 CREDIT DE TVA	*17 060*		*17 060*	*14 783*	*2 277*
44580000 TVA A REGULARISER	*2 366*		*2 366*		*2 366*
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	*490*		*490*	*330*	*160*
. Autres	**501 461**		**501 461**	**493 210**	**8 251**
45560000 C/CT BALLU INVESTISSEMENTS	*3 500*		*3 500*		*3 500*
45570000 C/CT FONCIERE DE PHALSBOURG	*11 520*		*11 520*		*11 520*
46750000 COMPTE SCI RUEIL MALMAISON	*39*		*39*	*7 958*	*- 7 919*
46760000 COMPTE SCI LEVALLOIS	*485 252*		*485 252*	*485 252*	
46870000 COMPTE LOYERS A RECEVOIR	*1 150*		*1 150*		*1 150*
Disponibilités	**785 025**		**785 025**	**26 328**	**758 697**
51210000 BANQUE SOCIETE GENERALE	*382*		*382*	*605*	*- 223*
51220000 BANQUE HSBC				*225*	*- 225*
51230000 BANQUE BRED	*784 642*		*784 642*	*25 498*	*759 144*
Charges constatées d'avance	**7 248**		**7 248**	**3 419**	**3 829**
48600000 CHGES.CONSTATEES D'AVANCE	*7 248*		*7 248*	*3 419*	*3 829*

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort prov	Net	Net	
TOTAL (II)	2 832 866		2 832 866	2 058 744	**774 122**
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 910 463	58 122	2 852 342	2 078 816	773 526

Détail du bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 16 000)	**16 000**	**16 000**	
10130000 CAPITAL SOCIAL	*16 000*	*16 000*	
Réserve légale	**1 600**	**1 600**	
10610000 RESERVE LEGALE	*1 600*	*1 600*	
Autres réserves	**1 392 000**	**1 392 000**	
10680000 AUTRES RESERVES	*1 392 000*	*1 392 000*	
Report à nouveau	**563 702**	**559 694**	**4 008**
11000000 REPORT A NOUVEAU	*563 702*	*559 694*	*4 008*
Résultat de l'exercice	**809 314**	**4 008**	**805 306**
TOTAL (I)	2 782 617	1 973 302	**809 315**
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Divers	**6 030**	**6 030**	
16500000 DEPOTS LOYERS RECUS	*6 030*	*6 030*	
Associés	**16 984**	**76 984**	**- 60 000**
45516000 C/CT ML	*4 246*	*19 246*	*- 15 000*
45517000 C/CT DL	*4 246*	*19 246*	*- 15 000*
45540000 C/CT LD	*4 246*	*19 246*	*- 15 000*
45550000 C/CT DA	*4 246*	*19 246*	*- 15 000*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**3 138**	**13 409**	**- 10 271**
40100000 FOURNISSEURS		*11 429*	*- 11 429*
40810000 FRS.FACT.NON PARVENUES	*3 138*	*1 980*	*1 158*
. Etat, impôts sur les bénéfices	**32 979**		**32 979**
44400000 IMPOT SOCIETES	*32 979*		*32 979*
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	**8 675**	**7 116**	**1 559**
44571000 TVA COLLECTEE	*4 624*	*2 592*	*2 032*
44587000 TVA S/FACT.A ETABLIR	*4 050*	*4 524*	*- 474*
. Autres impôts, taxes et assimilés	**903**	**958**	**- 55**
44860000 ETAT AUTRES CHGES.A PAYER	*903*	*958*	*- 55*
Autres dettes	**1 017**	**1 017**	
46717000 COMPTE DIVERS DL	*1 017*	*1 017*	
TOTAL (IV)	69 725	105 514	**- 35 789**
TOTAL PASSIF (I à V)	2 852 342	2 078 816	773 526

Détail du compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	**80 184**		**80 184**	**69 200**	**10 984**	**15,87**
70810000 REFACTURATIONS DIVERSES	*20 252*		*20 252*	*24 004*	*- 3 752*	*-15,63*
70830000 LOCATIONS DIVERSES	*38 163*		*38 163*	*38 527*	*- 364*	*-0,94*
70831000 LOCATIONS DIVERSES NON S	*18 290*		*18 290*	*3 190*	*15 100*	*473,35*
70832000 EDERY FACTURATION CHARGE	*3 480*		*3 480*	*3 480*		*0,00*
Chiffre d'affaires Net	80 184		80 184	69 200	10 984	15,87

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Autres produits	**6**		**6**	**N/S**
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	*6*		*6*	*N/S*
Total des produits d'exploitation (I)	80 190	69 200	10 990	15,88
Autres achats et charges externes	**63 283**	**60 737**	**2 546**	**4,19**
60611000 FTURES EAU ET ENERGIE	*510*	*1 029*	*- 519*	*-50,44*
60630000 FTURES.ENTRETIEN		*1 043*	*- 1 043*	*-100*
60640000 FTURES.ADMINISTRATIVES	*170*	*212*	*- 42*	*-19,81*
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE		*2 568*	*- 2 568*	*-100*
61130000 PREST.SERVICES ADMINISTRATIFS	*1 500*	*1 500*		*0,00*
61320000 LOCATIONS CAVE	*4 036*	*3 777*	*259*	*6,86*
61320100 LOCATIONS 10 RUE PERGOLESE	*5 004*	*4 945*	*59*	*1,19*
61350000 LOCATIONS HEBERGEMENT INTERNET	*2 343*	*5 000*	*- 2 657*	*-53,14*
61355000 LOCATIONS MATERIEL	*3 240*	*3 240*		*0,00*
61400000 CHARGES LOCATIVES COURBEVOIE	*4 526*	*6 094*	*- 1 568*	*-25,73*
61410000 CHARGES LOCATIVES LE ST-JAMES	*9 165*		*9 165*	*N/S*
61440000 CHARGES LOCATIVES LE CARLTON	*2 754*		*2 754*	*N/S*
61450000 CHARGES LOCATIVES PERGOLESE	*608*		*608*	*N/S*
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	*810*		*810*	*N/S*
61530000 ENTRETIEN VEHICULES	*82*	*1 393*	*- 1 311*	*-94,11*
61550000 ENTRETIEN MATERIEL BUREAU	*3 145*		*3 145*	*N/S*
61560000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	*10 060*	*14 801*	*- 4 741*	*-32,03*
61610000 ASSURANCES	*2 880*	*2 816*	*64*	*2,27*
62260000 HONORAIRES	*2 700*	*1 650*	*1 050*	*63,64*
62270000 FRAIS ACTES	*86*		*86*	*N/S*
62280000 COMMISSIONS SUR ACHATS	*1 099*		*1 099*	*N/S*
62380000 POURBOIRES DONS COURANTS		*200*	*- 200*	*-100*
62600000 FRAIS POSTAUX&TELECOM.	*2 848*	*2 844*	*4*	*0,14*
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATIONS	*930*	*1 874*	*- 944*	*-50,37*
62750000 SERVICES BANCAIRES	*4 787*	*5 752*	*- 965*	*-16,78*
Impôts, taxes et versements assimilés	**12 816**	**13 054**	**- 238**	**-1,82**
63511000 TAXE CET (CFE ET CVAE)	*444*	*1 436*	*- 992*	*-69,08*
63512000 TAXES FONCIERES	*6 570*	*6 272*	*298*	*4,75*
63513000 TAXE HABITATION	*4 899*	*4 388*	*511*	*11,65*
63514000 TAXE VEHICULES SOCIETES	*903*	*958*	*- 55*	*-5,74*
Dotations aux amortissements sur immobilisations	**444**	**1 323**	**- 879**	**-66,44**
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	*444*	*1 323*	*- 879*	*-66,44*
Autres charges	**934**	**32**	**902**	**N/S**
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	*934*	*32*	*902*	*N/S*
Total des charges d'exploitation (II)	77 477	75 146	2 331	3,10
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**2 713**	**-5 946**	**8 659**	**145,63**
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		**-7 958**	**7 958**	**-100**
65500000 QUOTES-PARTS RESULT S/OP.C		*-7 958*	*7 958*	*-100*

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits financiers de participations	**700 020**		**700 020**	**N/S**
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION	*700 020*		*700 020*	*N/S*
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		**2 178**	**- 2 178**	**-100**
76700000 PRODUITS CESSIONS DES VMP		*2 178*	*- 2 178*	*-100*
Total des produits financiers (V)	700 020	2 178	697 842	N/S
Intérêts et charges assimilées		**147**	**- 147**	**-100**
66116000 INTERETS SUR EMPRUNTS		*147*	*- 147*	*-100*
Total des charges financières (VI)		147	- 147	-100
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**700 020**	**2 031**	**697 989**	**N/S**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**702 733**	**4 043**	**698 690**	**N/S**
Produits exceptionnels sur opérations en capital	**139 713**		**139 713**	**N/S**
77560000 CESSIONS IMMO.FINANCIERES	*139 713*		*139 713*	*N/S*
Total des produits exceptionnels (VII)	139 713		139 713	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		**35**	**- 35**	**-100**
67120000 PENALITES ET AMENDES		*35*	*- 35*	*-100*
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	**152**		**152**	**N/S**
67560000 CESSIONS IMMO.FINANCIERES	*152*		*152*	*N/S*
Total des charges exceptionnelles (VIII)	152	35	117	334,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**139 561**	**-35**	**139 596**	**N/S**
Impôts sur les bénéfices (X)	**32 979**		**32 979**	**N/S**
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	*32 979*		*32 979*	*N/S*
Total des Produits (I+III+V+VII)	919 923	71 378	848 545	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	110 609	67 370	43 239	64,18
RESULTAT NET	**809 314**	**4 008**	**805 306**	**N/S**

Soldes Intermédiaires de Gestion

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	*%*	*%*		
+ Production vendue	80 184	69 200	10 984	15,87
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	**80 184**	**69 200**	**10 984**	***15,87***
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous traitance directe				
Marge brute sur production (II)	**80 184**	**69 200**	**10 984**	15,87
Taux de marge brute sur production	***100,00 %***	***100,00 %***		
Marge brute globale (I + II)	**80 184**	**69 200**	**10 984**	***15,87***
Taux de marge brute globale	***100,00 %***	***100,00 %***		
- Services extérieurs et autres charges externes	63 283	60 737	2 546	4,19
Valeur ajoutée produite	**16 902**	**8 464**	**8 438**	***99,69***
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	***21,08 %***	***12,23 %***		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	12 816	13 054	-238	1,81
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
Excédent brut d'exploitation	**4 086**	**-4 590**	**8 676**	***189,02***
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	***5,10 %***	***-5,63 %***		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	444	1 323	879	66,43
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	6		6	N/S
- Autres charges de gestion courante	934	32	902	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	**2 713**	**-5 946**	**8 659**	***145,63***
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	***3,38 %***	***-8,59 %***		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)		-7 958	7 958	-100,00
+ Produits financiers de participations	700 020		700 020	N/S
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		2 178	-2 178	-100,00
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées		147	-147	-100,00
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant Impôts	**702 733**	**4 043**	**698 690**	***N/S***
Résultat courant / chiffre d'affaires	***876,40 %***	***5,84 %***		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	139 713		139 713	N/S
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		35	-35	-100,00
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	152		152	N/S
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	**139 561**	**-35**	**139 596**	***N/S***
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices	32 979		32 979	N/S
Résultat Net Comptable	**809 314**	**4 008**	**805 306**	***N/S***
Résultat net / chiffre d'affaires	***1009,32 %***	***5,79 %***		

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise ABEL INVESTISSEMENTS — 1 2

Adresse de l'entreprise 10 Rue PERGOLESE 75116 PARIS — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 3 5 2 8 9 6 8 4 9 0 0 0 3 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 2

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	39 591	AG	39 591	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	19 506	AU	18 530	975
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	16 810	CV		16 810
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	1 690	BI		1 690
	TOTAL (II)	BJ	77 597	BK	58 122	19 475
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	1 467 581	BU		1 467 581
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	50 176	BY		50 176
	Autres créances (3)	BZ	522 837	CA		522 837
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	785 025	CG		785 025
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 248	CI		7 248
	TOTAL (III)	CJ	2 832 866	CK		2 832 866
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 910 463	1A	58 122	2 852 342

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks		Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABEL INVESTISSEMENTS — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 16 000)	DA	16 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 392 000
	Report à nouveau	DH	563 702
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	809 314
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 782 617
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23 014
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 138
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 557
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 017
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	69 725
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 852 342

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	63 695
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptable février 2023

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABEL INVESTISSEMENTS — Néant ☐ *

			Exercice (1)					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	80 184	FH		FI	80 184	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	80 184	FK		FL	80 184	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	80 190	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	63 283	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	12 816	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	444	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	934	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	77 477	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 713	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	700 020	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	700 020	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	700 020	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	702 733	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Ebp 15.00.0031 Janvier 2023

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABEL INVESTISSEMENTS — Néant ☐

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	139 713
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	139 713
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	152
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	152
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	139 561
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	32 979
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	919 923
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	110 609
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	809 314

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 *bis* du C G I)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 / obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 / Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N – Charges exceptionnelles	Exercice N – Produits exceptionnels
CESSIONS TITRES SCI RUEIL MALMAISON	152	139 713

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N – Charges antérieures	Exercice N – Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2023

Désignation de l'entreprise ABEL INVESTISSEMENTS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des crédits-bail)

CADRE A IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ		DS		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	39 591	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	17 055	KW		KX	
		Matériel de transport *			KY	451	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 999	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
				TOTAL III	LN	19 506	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		ST	
	Autres participations				8U	16 963	8V		SW	
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	1 690	IU		IV	
				TOTAL IV	LQ	18 652	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	77 749	ØH		ØJ	

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	39 591	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	17 055	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	451	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 999	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	19 506	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	153	ØY	16 810	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 690	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ	153	NK	18 500	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	153	ØL	77 597	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SADE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2023

Exercice N clos le 31122022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ABEL INVESTISSEMENTS Néant [x] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 SD 2023

Désignation de l'entreprise ABEL INVESTISSEMENTS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affétents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	39 591	PF		PG		PH	39 591
TOTAL I		RK	39 591	RM		RN		RO	39 591
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	15 635	QE	444	QF		QG	16 079
	Matériel de transport	QH	451	QI		QJ		QK	451
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 999	QM		QN		QO	1 999
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	18 086	QV	444	QW		QX	18 530
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	57 677	ØP	444	ØQ		ØR	58 122

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales, agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non versé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non versé (NS + NT + NU)	NY		Total général non versé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptables janvier 2023

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABEL INVESTISSEMENTS — Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	1J		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations · incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	· corporelles	6E		6F		6G		6H	
	· titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	· titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	· autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	— d'exploitation			UE		UF			
	— financières			UG		UH			
	— exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8)

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABEL INVESTISSEMENTS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 690	UV		UW	1 690
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	50 176		50 176		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	20 518		20 518		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	15 020		15 020		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	487 298		487 298		
	Charges constatées d'avance	VS	7 248		7 248		
	TOTAUX	VT	581 951	VU	580 261	VV	1 690
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	6 030	(0)	6 030	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 138	3 138		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	32 979	32 979		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 675	8 675		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	903	903		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	16 984	16 984		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 017	1 017		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	69 725	VZ 63 695	6 030	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	16 984
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SADE Experts-comptables Janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise ABEL INVESTISSEMENTS | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐* | Exercice N clos le : 31/12/2022

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	809 314
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	903
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	903		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39 1 3° et 212 *bis*) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	32 979
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	843 196

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	35 001				XA	665 019
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre mer *.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice * et exonérations : Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficultés 44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	L2		XF	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 *octies A*)	ØV		Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3			
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 *sexdecies*)	PP		Zone franche d'activité NC (art. 44 *quaterdecies*)	XC			
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *quaterdecies*)	PB			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé : dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)	X9		dont déduction exceptionnelle rémunérations de gérance (art. 39 *decies E*)	YH		XG	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies A*)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies B*)	YB			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies D*)	YD		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies F*)	YI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies C*)	YC						
	créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI						
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies G*)	YL						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	665 019

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	178 177	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL 29 260
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	148 917	XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2023

Désignation de l'entreprise ABEL INVESTISSEMENTS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	29 260
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	29 260
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A-2 :	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABEL INVESTISSEMENTS — Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	559 694	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB	
					– Autres reserves	ZD	
	Resultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	4 008		Dividendes	ZE	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	
					Report à nouveau	ZG	563 702
	TOTAL I	ØF	563 702		(NB : le total I doit nécessairement être egal au total II) TOTAL II	ZH	563 702

RENSEIGNEMENTS DIVERS				Exercice N
ENGAGEMENTS	– Engagements de credit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7	YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
	– Effets portes à l'escompte et non échus		YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance		YT	1 500
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	XQ	31 676
	– Personnel extérieur à l entreprise		YU	
	– Remunerations d intermediaires et honoraires (hors retrocessions)		SS	3 885
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	ST	26 223
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	63 283
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE		YW	444
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	9Z	12 372
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		YX	12 816
TVA	Montant de la TVA collectée		YY	12 157
	Montant de la TVA deductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	8 483
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf dernière declaration sociale nominative au titre de 2019) *		ØB	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS	
	– Taux d'interêt le plus elevé servi aux associes à raison des sommes mises à la disposition de la societe *		ZK	%
	– Numéro de centre agréé *	XP	– Filiales et participations : (Liste au 2059 G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l entreprise donatrice		RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*		RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus values à 15 %	JK	Plus values à 0 %	JL	
				Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC	
	Groupe : résultat d ensemble	JD		Plus values à 15 %	JN	Plus values à 0 %	JO	
				Plus values à 19 %	JP	Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe)

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABEL INVESTISSEMENTS — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	TITRES SCI 13/06/2022	152				152
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (11) (1)
I - Immobilisations*	1	139 713	139 561	139 561				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)		139 561				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABEL INVESTISSEMENTS | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 *quaterdecies* I *ter* et I *quater* CGI)				
	TOTAL I				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* I *ter* et I *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME** DGFiP N° 2059-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : ABEL INVESTISSEMENTS Neant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F G-H
		À 19 %, ou 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2023

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ABEL INVESTISSEMENTS — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise: ABEL INVESTISSEMENTS			Néant ☒*
Exercice ouvert le: 01012022 et clos le: 31122022		Données en nombre de mois	1 2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
	Dont apprentis	YF	
	Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
	TOTAL 1	OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
	TOTAL 2	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
	TOTAL 3	OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujetties à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	/ /		GZ	/ /
Date de cessation				HR	/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs*.

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au C G I)

N° de dépôt

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N°2059-F-SD 2023

1/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122022 N° SIRET 352896840900036

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABEL INVESTISSEMENTS

ADRESSE (voie) 10 Rue PERGOLESE

CODE POSTAL 75116 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique LEVY Prénom(s) DANIEL

Nom marital % de détention 21,70 Nb de parts ou actions 217

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 8 Voie RUE D'AUTEUIL

Code Postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique DANANT Prénom(s) LYNE

Nom marital % de détention 13,70 Nb de parts ou actions 137

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 4 Voie AVENUE DE MONTESPAN

Code Postal 75116 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2023

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N°2059-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2/2 Extension 2

ABEL INVESTISSEMENTS

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) MR | Nom patronymique INDIVISION LEVY | Prénom(s) CHARLES
Nom marital | % de détention 17,20 | Nb de parts ou actions 172
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° 90 | Voie AVENUE HENRI MARTIN
Code Postal 75116 | Commune PARIS | Pays FRANCE

Titre (2) MR | Nom patronymique LEVY | Prénom(s) MICHEL
Nom marital | % de détention 13,70 | Nb de parts ou actions 137
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° 42 | Voie RUE BEL AIR
Code Postal | Commune BRUXELLES | Pays BELGIQUE

Titre (2) MME | Nom patronymique LEVY | Prénom(s) DOMINIQUE
Nom marital | % de détention 33,70 | Nb de parts ou actions 337
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° 52 | Voie BOULEVARD MAILLOT
Code Postal 92200 | Commune NEUILLY-SUR-SEINE | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

SADE Experts-comptables - janvier 2023

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N°2059-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122022 N° SIRET 35289684900036

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABEL INVESTISSEMENTS

ADRESSE (voie) 10 Rue PERGOLESE

CODE POSTAL 75116 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

Forme juridique SAS Dénomination BALLU INVESTISSEMENTS

N° SIREN (si société établie en France) 444562789 % de détention 50,00

Adresse : N° 4 Voie RUE BAYARD

Code Postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

N° 2065-SD
2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition		Régime réel normal	X

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
ABEL INVESTISSEMENTS 10 Rue PERGOLESE 75116 PARIS	
SIRET 3 5 2 8 9 6 8 4 9 0 0 0 3 6	Mél : phoze@cofidal.fr
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal : 106 417 — Déficit

Bénéfice imposable à 15 % : 42 500

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % — PV à long terme imposables à 19 % — PV exonérées (art 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 % — PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* 0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* — Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* — Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* — Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A — Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*

Société d'investissement immobilier cotée — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258 SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse — N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse — N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISEE

L'entreprise dispose t elle d'une comptabilité informatisée ? OUI [X] NON [ ] — Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE LIGNE 100

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable	Nom et adresse du conseil
SELAS SADEC AKELYS 19 avenue de Messine 75008 PARIS Tél:01 53 53 58 00	Tél:
OGA/OMGA — Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné	Date 09052023 Lieu PARIS
	Qualité et nom du signataire Gérante Lyne DANANT
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF) — *prestataire :*	

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 *bis*-SD
2023

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann III au CGI)* * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou copartiçipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (6)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (6)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé l'identification opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

SAGE Experts-comptables janvier 2023

2023	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Resultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable a taux réduit sous agrément
Total		

SAGE Experts-comptables janvier 2023

(2023) **DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR** **CA17PROREC**

ABEL INVESTISSEMENTS

Produits à recevoir	Montant
Total 41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	24 302
Total 46870000 COMPTE LOYERS A RECEVOIR	1 150

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

(2023) **DETAIL DES CHARGES A PAYER** **CA18CHAPAY**

ABEL INVESTISSEMENTS

Charges à payer	Montant
Total 40810000 FRS.FACT.NON PARVENUES	3 138
Total 44860000 ETAT AUTRES CHGES.A PAYER	903

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

(2023) **DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE** **CA20CHAAVA**

ABEL INVESTISSEMENTS

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période	Montants		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total 48600000 CHGES.CONSTATEES D'AVANCE	01/01/2023 31/12/2023	7 248		

SAGE Experts-comptables Janvier 2023